

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 11 MARS 2020

ETAIENT PRESENTS

DELEGUES TITULAIRES

GRAND ANGOULEME

M. Jean-Charles DOBY
M. Gérard ANDRIEUX
Mme Eliane REYNAUD
M. Christophe CHOPINET
M. Jean-Claude COURARI
M. Jean-Marc PHILIPPOTEAU
M. Philippe TEXIER
M. Jean-Marie DROUAUD

CDC DU ROUILLACAIS

M. Philippe BERTRAND
Mme Véronique ROBERT-MORISSET

CDC CŒUR DE CHARENTE

M. Alain MORANGE

CA DU GRAND COGNAC

M. Jacky PLANTIVEAU

DELEGUES SUPPLEANTS VOTANTS

GRAND ANGOULEME

M. Alain SARTORI
M. Fabrice BOUSIQUE
M. Jean-Noël GUEDON

PARTICIPAIENT

M. Mathieu TALLON, Directeur-technicien rivière
Mme Corinne GUERIN, Secrétaire

ETAIENT EXCUSES

DELEGUES TITULAIRES

GRAND ANGOULEME

M. Pascal MONIER
M. Thierry CHARBONNAUD

CDC CŒUR DE CHARENTE

M. Thierry BERNARDAUD (Procuration à M. MORANGE) M. Pascal MONTERA (Procuration à M. DOBY)

CDC DU ROUILLACAIS

M. Francis ROY
M. Jean LABRUNIE

CA DU GRAND COGNAC

Mme Dominique PETIT

CDC LAVALETTE TUDE DRONNE

Séance ouverte à 18H15

☞ ☞

DISCOURS DE M. DOBY :

Je remercie chacun pour leur participation pour ce dernier Comité au SyBRA, malgré que j'ai pu constater que pour l'année 2019 une participation des membres était parfois juste aux Comités Syndicaux.

Je remercie également les techniciens pour la qualité de leur travail.

Beaucoup d'études ont été réalisées, qui vont se poursuivre en travaux par la suite.

Le virus des rivières m'a attrapé si je peux dire. J'ai beaucoup appris durant ces années au Syndicat.

Comme vous allez le voir par la suite, le Syndicat a un bon budget.

Aux prochaines élections, je souhaite continuer au sein du Syndicat en tant que si possible en tant que président.

Je le répète à nouveau les suppléants peuvent venir aux Comités Syndicaux, ils ne sont pas uniquement là comme roue de secours et sont conviés comme les délégués titulaires.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 02 2020 :

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à faire sur le compte rendu du Comité Syndical du 26 02 2020.

Aucune remarque n'est faite.

Le compte rendu du dernier comité est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- Délibérations
 - Contributions 2020
 - Vote du Budget primitif 2020
 - Convention CIDIL 2020
- Questions diverses

CONTRIBUTIONS 2020

Monsieur le Président informe les membres présents qu'au cours des réunions de préparation réalisées le 11 Septembre 2019 avec nos membres, une proposition des contributions pour 2020 avait été soumise à hauteur de 320 000 euros pour l'année 2020. Cette légère augmentation des contributions est liée à la structuration du SyBRA, notamment sur les axes d'études, de travaux et de personnel.

A la suite de ces discussions positives, il vous a été proposé, lors du débat sur les orientations budgétaires (26-02-2020), d'inscrire en section de fonctionnement-recettes à l'article 74751 (participations autres groupements) le montant de 320 000 euros.

Le détail par EPCI à FP est le suivant :

EPCI à FP - SyBRA	Représentation dans SyBRA - %		Besoin 320 000 euros en 2020		
	Vis-à-vis de la surface	Vis-à-vis de la population sur BV	Vis-à-vis de la surface	Vis-à-vis de la population sur BV	50 / 50
Grand Angoulême	62,72	84,75	200 695,00 €	271 212,60 €	235 953,80 €
Grand Cognac	11,05	5,80	35 362,25 €	18 573,02 €	26 967,64 €
Rouillacais	11,57	4,04	37 038,06 €	12 919,16 €	24 978,61 €
Lavalette/Tude/Dronne	6,70	1,59	21 451,68 €	5 100,20 €	13 275,94 €
Cœur de Charente	7,95	3,81	25 453,01 €	12 195,02 €	18 824,01 €

Le montant calculé par EPCI à FP comprend la population et la surface de chaque commune présente sur le territoire du SyBRA et de l'EPCI. Ce résultat est pondéré en additionnant les deux cases (surface et population) en y divisant le résultat.

Avis positif du Bureau Syndical du 04-09-2019 (préalable à la réunion avec les EPCI).

Programme de travaux sur 3 ans donc de nouveaux besoins à venir.

M. TEXIER demande si cela est possible d'augmenter les contributions avec le décret GEMAPI gelant la taxe 2020. Mathieu TALLON indique les nouveaux montants ont été anticipés et présentés aux EPCI en septembre 2019.

Résolution :

- Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :
- D'approuver et voter la répartition des contributions des EPCI à FP comme présenté ci-dessus.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Président présente aux membres de l'assemblée le détail des recettes et dépenses inscrites au Budget Primitif du SyBRA pour l'exercice 2020. Conformément au débat réalisé lors du dernier Comité Syndical sur les orientations budgétaires, il vous est proposé de voter le Budget Primitif du SyBRA pour l'année 2020 comme suit.

BP 2020	Fonctionnement recettes	BP 2020	Fonctionnement dépenses
Recettes de l'exercice	618 027,00 €	Dépenses de l'exercice	959 148,33 €
Excédent 2019 à reporter	501 054,11 €	Virement vers investissement	159 932,78 €
TOTAL	1 119 081,11 €	TOTAL	1 119 081,11 €

BP 2020	Investissement recettes	BP 2019	Investissement dépenses
Recettes de l'exercice	313 694,25 €	Dépenses de l'exercice	379 568,70 €
Excédent 2019 à reporter	142 947,05 €		
Restes à réaliser	-	Restes à réaliser	77 072,60 €
TOTAL	456 641,30 €	TOTAL	456 641,30 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020 :

013 atténuations des charges : 0 €

70 produits de gestion courante : 1 600 €

74718 autres participations : 35 000 € Etat-ASP pour le chantier d'insertion

7472 subvention REGION : 4 500 € aide sur les postes techniciens

7473 subventions Département : 7 000 € pour le chantier insertion

Aide pour le chantier d'insertion qui se compose :

- d'une part fixe versée d'office

- d'une part modulable qui est versée suivant les sorties positives (emploi, formation qualifiante, départ à la retraite)

74751 subventions des EPCI : 320 000 €

7478 subventions Agence de l'Eau Adour Garonne : 240 000 €

Aides sur les postes de techniciens, secrétariat, marchés de travaux d'entretien et hydromorphologie

7588 autres produits de gestion courante : 5 000 € (participation des agents tickets restaurant)

77 autres produits exceptionnels : 0 €

042 opérations d'ordre de transfert entre sections : 4 927 €

777 quote parts des subventions d'investissement transféré : 4 927 € amortissement des subventions

TOTAL RECETTES 2020 : 618 027.00 €

002 excédent de fonctionnement 2019 reporté : 501 054.11 €

TOTAL GENERAL RECETTES 2020 : 1 119 081.11 €

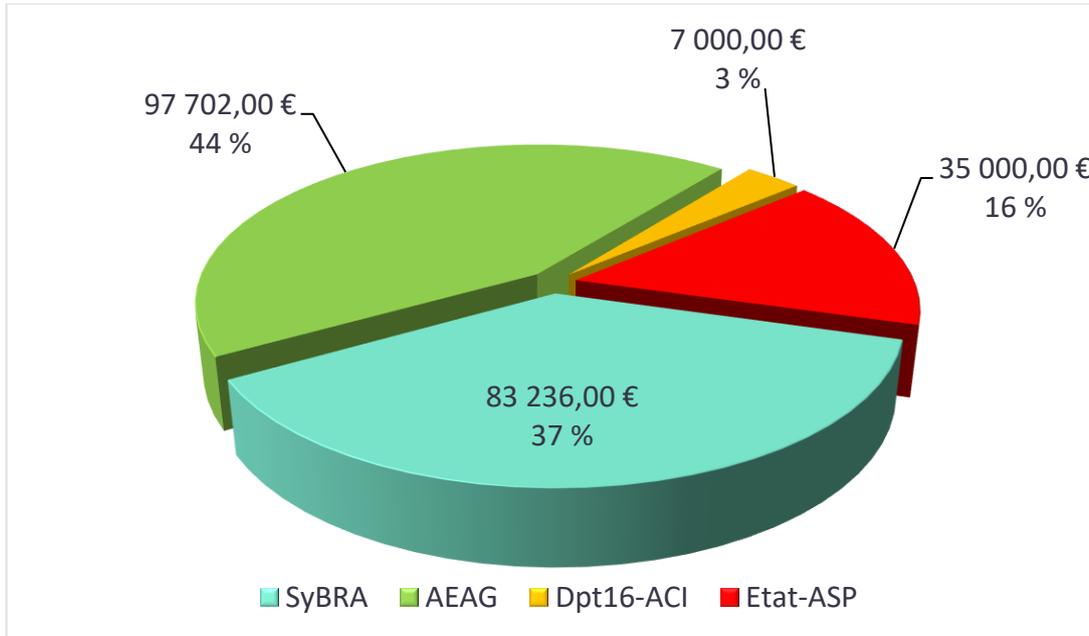
POINT PERSONNEL ET FINANCEMENTS 2020 :

Dépenses estimées : 222 938 € (équipe + insertion + secrétariat 30 %)

Financeurs :

- Agence de l'Eau : 97 702 € (Equipe d'entretien et secrétariat 30 %)
- Département : 7 000 € (chantier d'insertion)
- Etat-ASP : 35 000 € (chantier d'insertion)

Reste à la charge du SyBRA : 83 236 €



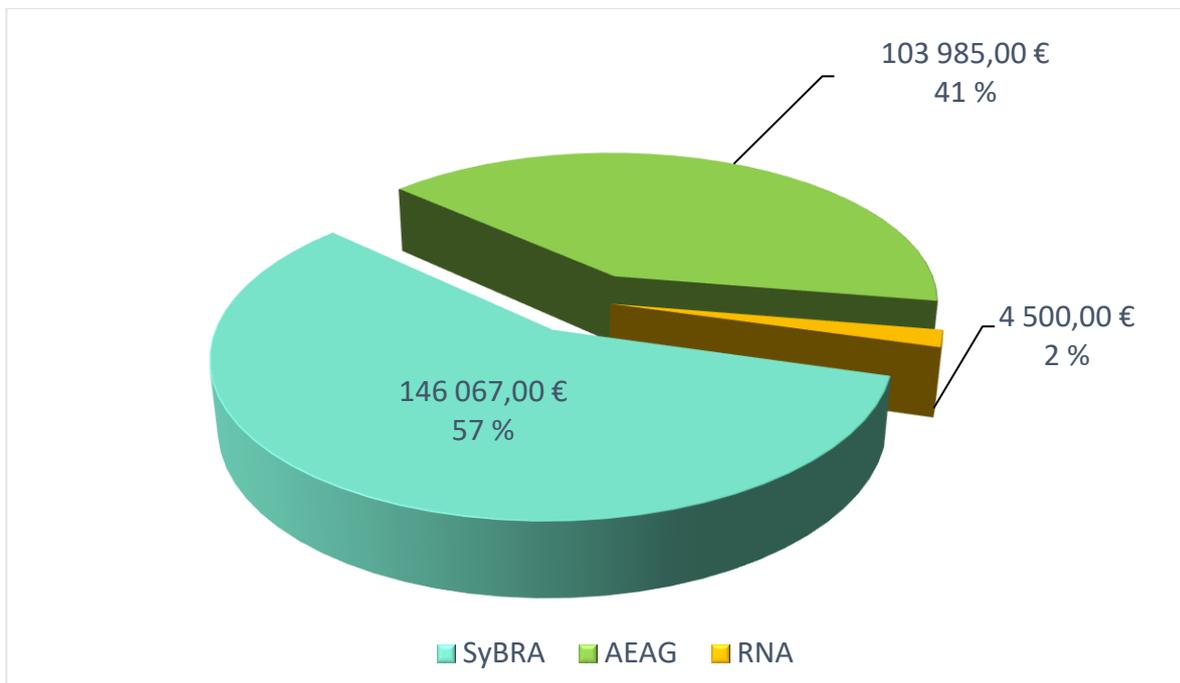
Dépenses estimées : 254 552 € (techniciens + secrétariat 70 %)

+ 2 nouveaux agents : 1 technicien rivières et 1 adjoint administratif (dépenses non compensées en 2020)

Financiers :

- Agence de l'Eau Adour Garonne : 103 985 € (postes techniciens, secrétariat 70 %)
- Région : 4 500 € (postes techniciens)

Reste à charge du SyBRA : 146 067 €



Evolutions salariales 2020 :

Titulaires :

1 agent : adjoint technique principal de 2^{ème} classe avancement d'échelon et/ou de grade

1 agent : adjoint technique avancement d'échelon

Contrats d'insertion : 3 contrats à renouveler

Contractuels :

Encadrant technique contrat à renouveler en mai 2020

Technicienne ruissellements et risques inondations contrat à renouveler en octobre 2020

Nouveaux contrats :

1 technicien rivière

1 adjoint administratif

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 :

011 charges à caractère général : 412 600 €

61521 entretien de terrains : 176 000 € marché entretien ripisylve 2020-2023

615231 entretien de voirie : 10 000 € (2019 : 9 066 € travaux busage Anguienne risque inondation)

6226 honoraires : 25 000 € (enquêtes publiques suite à l'étude DIG PPG 5 bassins versants)

6236 catalogues et imprimés : 4 000 € (documents enquêtes publiques)

6283 frais de nettoyage des locaux : 4 500 € (nouveau prestataire ménage et vitres : SOLINET)

012 charges de personnel : 429 300 €

64131 personnel non titulaire : 73 000 € (comprenant encadrant technique, 2 techniciens (nouveau technicien rivière et ruissellements et risques inondations, nouvel adjoint administratif) + charges

Les 2 nouveaux agents, la technicienne ruissellements et inondations et l'encadrant technique peuvent être recrutés sous différents types de contrats :

- Contrat de projet sur un projet précis
- CDD
- CDI
- Ou stagiairisation puis titularisation

M. TEXIER quelle possibilité existe à part le concours pour une embauche pour la technicienne ruissellements et risques inondations.

Mathieu TALLON indique si l'agent n'a pas le concours le recrutement ne peut se faire qu'en catégorie C adjoint technique, catégorie qui permet un recrutement direct sans concours.

65 autres charges de gestion courante : 53 000 €

6531 indemnités des élus : 30 000 €

65448 autres contributions : 18 000 € (cotisations ATD 16, charente eaux et EPTB estimée à 9 000 € pour 2020)

65888 charges diverses de gestion courante : 3 000 € (participation RECEMA + prélèvement à la source)

022 dépenses imprévues : 20 500 € (7,5 % des dépenses réelles de fonctionnement)

67 charges exceptionnelles : 1 000 €

6811 dotations aux amortissements et provisions : 42 748,33 € (amortissements 2020)

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 : 959 148.33 €

023 Virement vers l'investissement : 159 932.78 €

TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 : 1 119 081.11 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020 :

021 Virement de fonctionnement vers l'investissement : 159 932.78 €

10222 FCTVA : 5 013,14 €

13 subventions : 106 000 €

1311 subventions Agence de l'Eau Adour Garonne : 31 000 €

1312 subventions REGION : 5 000 €

1321 subventions ETAT : 55 000 € (DREAL + COSEA)

1323 subventions DEPARTEMENT : 15 000 €
28 Amortissements : 42 478.33 € (Amortissements 2020)

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020 : 313 694.25 €
001 Excédent d'investissement reporté 2019 : 142 947.05 €
TOTAL GENERAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020 : 456 641.30 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 :

Programme 34 Etude sur 4 ouvrages hydrauliques sur la Touvre : RAR 10 309.20 €
Programme 38 Etude sur ouvrages hydrauliques sur la Boëme : SOLDER
Programme 10 Travaux hydromorphologiques : 50 000 € (nouveau marché Travaux hydromorphologiques 2020-2022)
Programme 13 Etude DIG PPG 5 bassins versants : RAR 20 000 € 2020 : 30 000 €
Programme 15 Travaux Nouère : RAR 17 000 € 2020 : 195 000 €
Programme 16 Etude DIG PPG Boëme Anguienne : RAR 15 892 € 2020 : 51 000 €
Programme 17 Etude ruissellements TROTTE RENARD : 11 000 € La commune de TOUVRE participe à la moitié de l'étude.
HORS PROGRAMME : RAR 13 871.40 € 2020 : 37 641.70 €
2051 logiciels : RAR 480 € 2020 : 3 000 €
2121 plantations : RAR 500 € 2020 : 2 000 €
2128 autre agencement de terrains : 500 €
21568 matériel et outillage incendie : 500 €
2182 matériel de transport : RAR 5 500 € 2020 : 8 000 €
2183 matériel informatique : RAR 700 € 2020 : 11 641.70 €
Achat d'un nouveau serveur car la carte cartographie est lourde, le serveur actuel est insuffisant niveau stockage.
2184 mobilier : 1 000 €
2188 matériels divers : RAR 6 691.40 € 2020 : 11 000 €
Achat d'une station limnimétrique sur le Boëme
040 opérations d'ordre de transfert entre sections : 4 927 € (amortissements subventions 2020)

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 : 379 568.70 €
RESTES A REALISER : 77 072.60 €
TOTAL GENERAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 : 456 641.30 €

Résolution :

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :
- D'approuver et voter le budget 2020 comme présenté précédemment.

CONVENTION CIDIL 2020

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical qu'il convient de signer une nouvelle convention de partenariat avec le CIDIL pour l'encadrement socioprofessionnel des personnels d'entretien en CDDI et l'accompagnement du SyBRA dans sa fonction d'employeur, rédiger les conventions et les dossiers de demandes et d'évaluation auprès de la DIRECCTE, de l'IAE...

M. TEXIER demande si l'on est satisfait du CIDIL.

M. DOBY a précisé qu'une réunion pour une mise au point a été faite avec la Directrice du CIDIL.

M. PHILIPPEAU indique que pour l'instant nous avons 1 encadrant et 3 agents en insertion. Serait-il possible de prendre plus d'agents en insertion vu l'ampleur du travail sur notre territoire.

Mathieu TALLON indique que c'est possible vu que l'Agence de l'Eau demande que le Syndicat réalise plus de travaux par l'intermédiaire de la régie (équipe d'entretien).

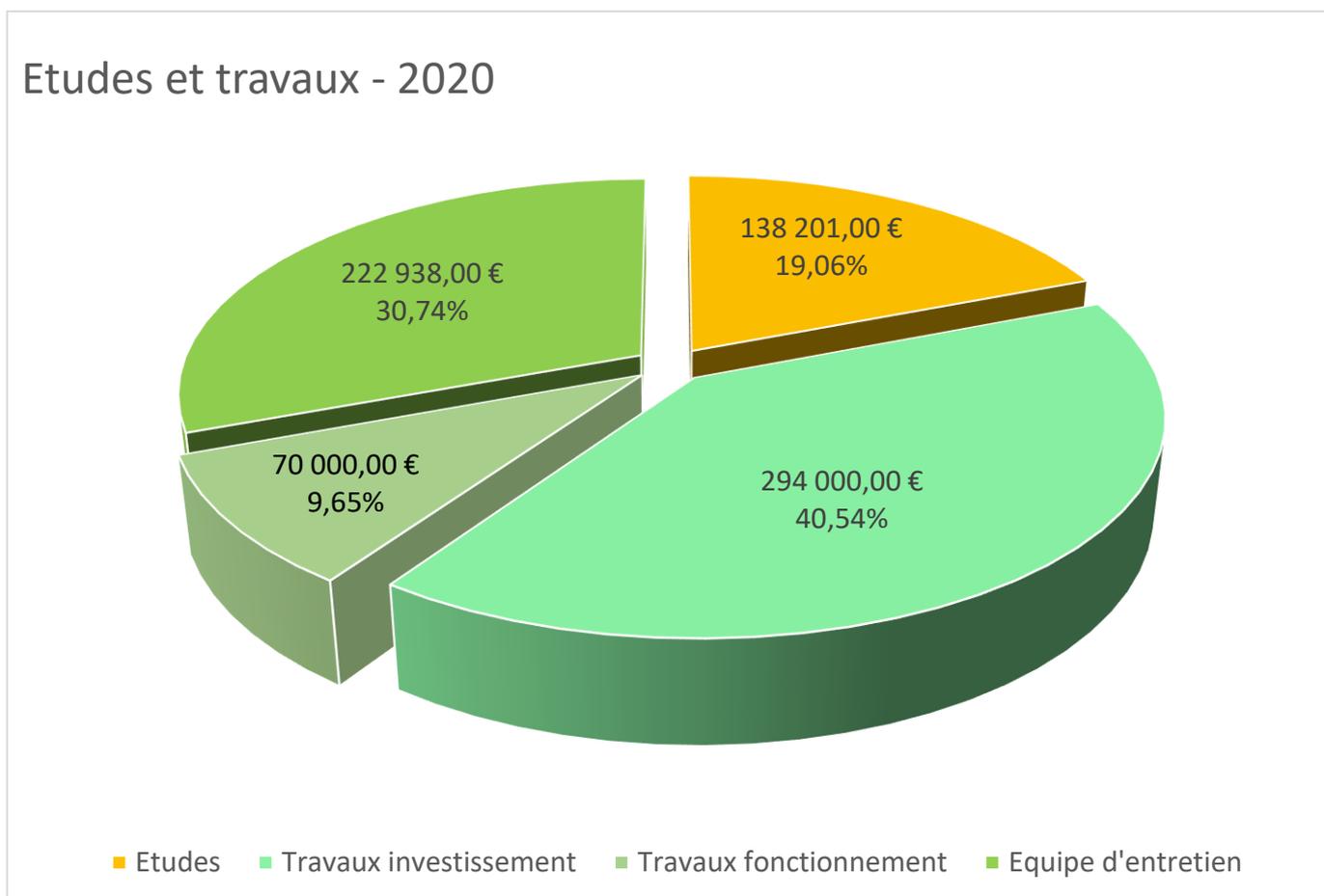
Résolution :

- Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :
- D'approuver la signature de la convention 2020 avec le CIDIL.

QUESTIONS DIVERSES :

POINT ETUDES ET TRAVAUX 2020 :

ETUDES : 19 %
 TRAVAUX : 81 %

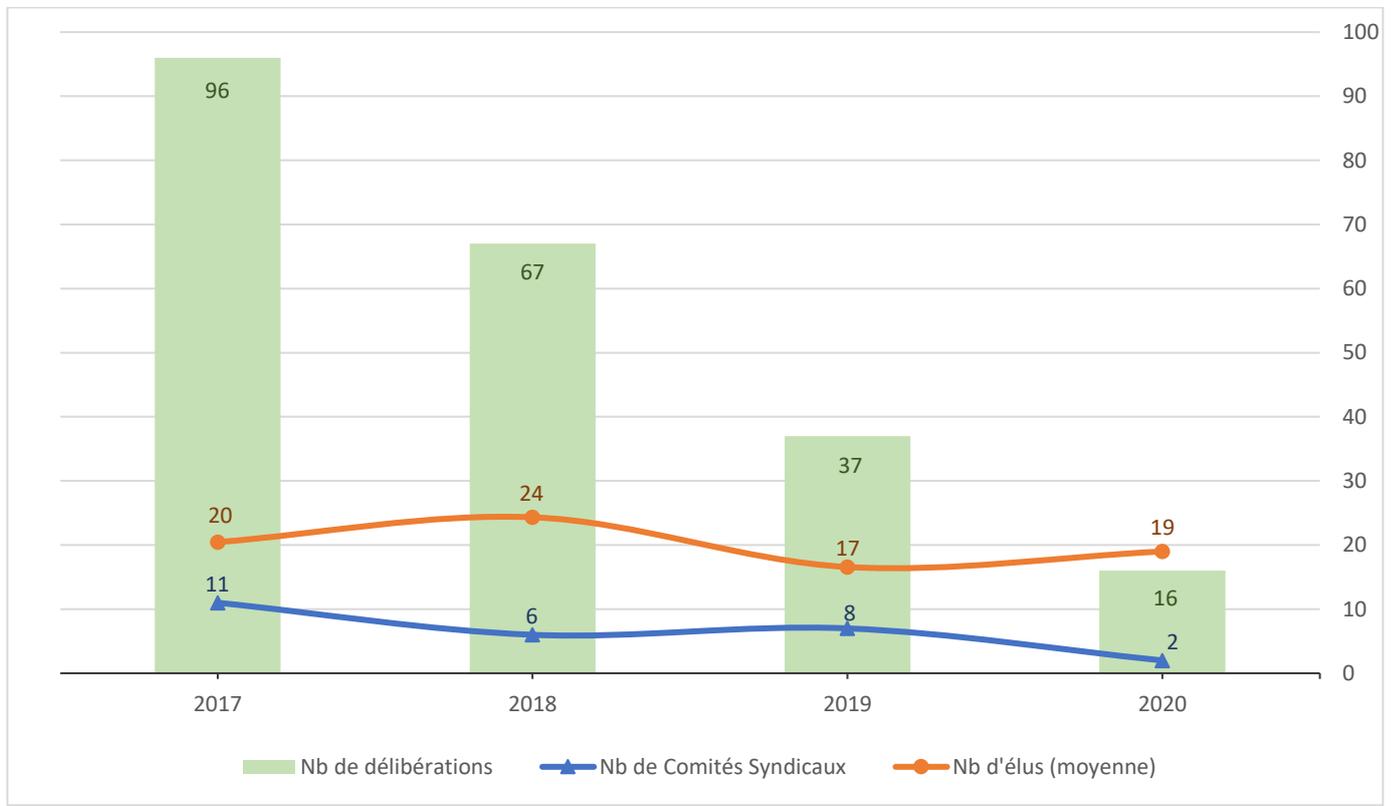


REUNIONS PREPARATOIRES

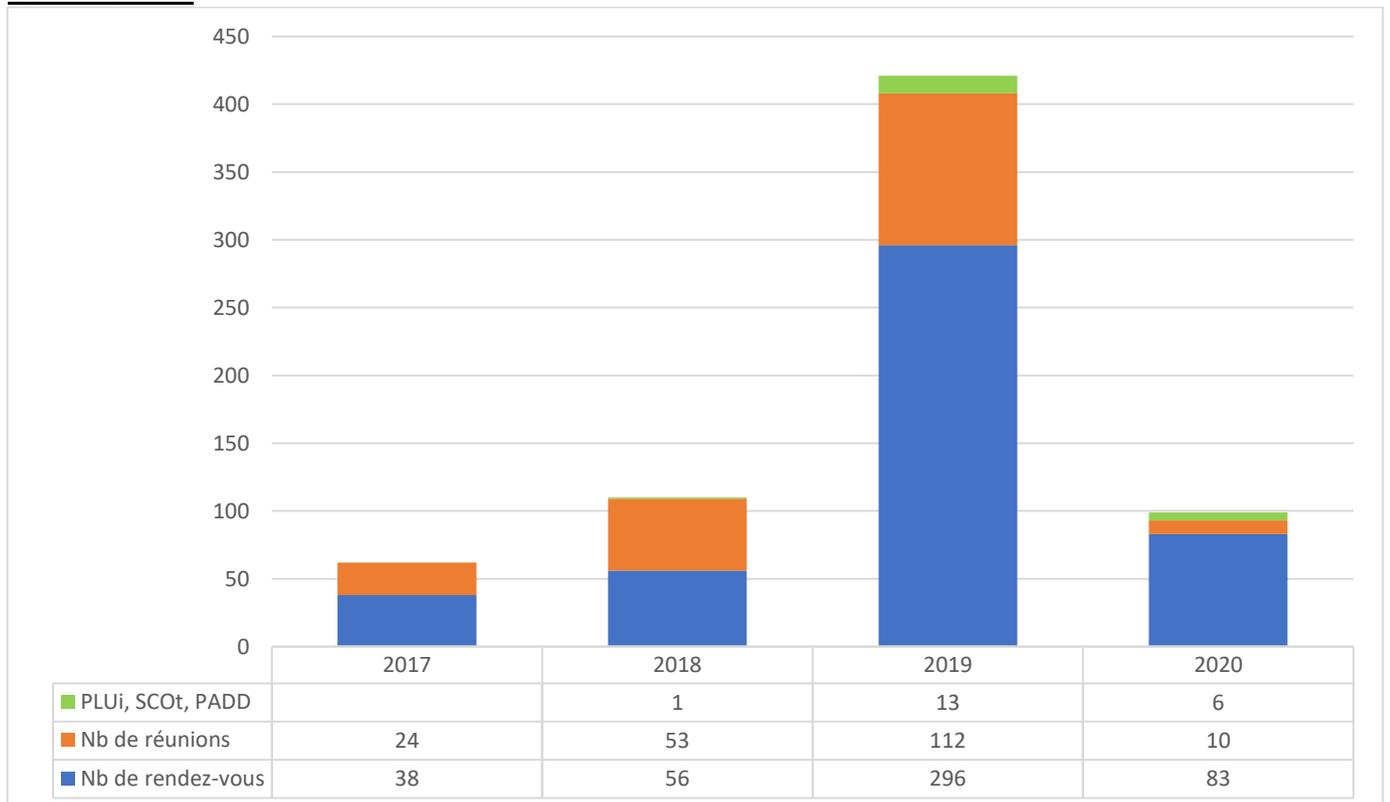
M. TEXIER indique qu'un programme d'intégration de nouveaux élus serait établi lors de réunions préparatoires. Mathieu TALLON indique qu'avec CHARENTE EAUX des réunions ont lieu afin de d'informer les nouveaux élus du fonctionnement d'un syndicat et du rôle d'un délégué. Une plaquette de présentation du syndicat sera réalisée pour présenter le syndicat et le rôle du délégué au sein du syndicat.

BILAN PRESENCE ELUS ET TEMPS AGENTS DEPUIS 2017

COTE ELUS



COTE AGENTS



M. PLANTIVEAU pense qu'il serait souhaitable de faire une réunion avec GRAND COGNAC pour leur expliquer le rôle du syndicat et la tâche du délégué. Car GRAND COGNAC ne sait pas en quoi consiste le syndicat et il constate un détachement vis-à-vis des participations.

Mathieu TALLON indique qu'une plaquette pour les futurs élus 2020 sera donné avec l'explication le rôle du syndicat et du délégué et sera aussi transmise aux EPCI.

M. COURARI indique que l'école 2^{ème} chance l'a contacté et souhaite prendre contact avec le syndicat pour faire une action comme enlever les déchets de la Touvre. Voir peut-être pour un partenariat avec eux.

CALENDRIER 2020

Installation du nouveau Comité Syndical : mi-mai 2020.

Fin de séance à 19 H 00

☞ ☞

Le Président,
Jean-Charles DOBY

